

Falsification bulletin de salaire

Par sylvie, le 29/04/2009 à 15:44

Bonjour,

Mon ex mari ne verse qu'à sa guise, la pension alimentaire, et gère lui même les bulletins de salaire, dans sa société, et il s'avère qu' une saisie est effectuée sur un bulletin de salaire qui n'est pas aux normes, et l'huissier qui est chargé de la saisie m'indique qu'il n'est pas habilité à demander l'original de ce document. Quelle est la personne qui peut obtenir l'original de ce bulletin de salaire, car mon exmari a déjà falsifié des bulletins de salaire, dans d'autres sociétés afin d'échapper à divers créanciers.

Par Tisuisse, le 29/04/2009 à 19:08

Bonjour,

Vous saisissez les services fiscaux lesquels vont se faire un malin plaisir d'éplucher les documents comptables, y compris les feuilles de paie, pour les déclarations fiscales.

Par sylvie, le 29/04/2009 à 19:49

Bonsoir,

Je vous remercie sincèrement de votre réponse, mais mon ex mari gère une société immobilière et les commissions peuvent très bien ne pas être déclarées, car il a un statut de

VRP indépendant. Mais je vais en informer les services fiscaux, merci à vous						